

DECRET N° 2016- 455 du 03 août 2016

portant nomination au Ministère du Tourisme
et de la Culture.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 Mars 2016;
- Vu Le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement;
- Vu le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Vu le décret n°2016-414 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme et de la Culture ;
- Sur proposition du Ministre du Tourisme et de la Culture ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 27 juillet 2016

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après :

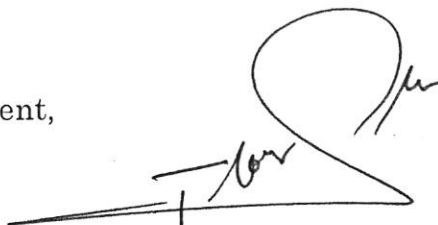
- Directeur de Cabinet :
Monsieur Yantibossi KIANSI ;

- Directeur de l'Administration et des Finances :
Monsieur Yélogbo Edmond HOUANNOU ;
- Directeur de la Programmation et de la Prospective :
Monsieur Kouassi Pacôme AHOUANDJINOU ;
- Directeur Régional du Tourisme et de la Culture Atacora/Donga :
Monsieur Saguifa WAKOUTE ;
- Directeur de l'Hôtel TATA SOMBA :
Monsieur Hubert Tchati GNAMOU.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

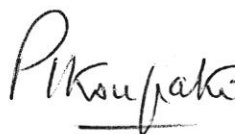
Fait à Cotonou, le 03 août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Marie-Odile ATTANASSO
Intérimaire

Le Ministre du Tourisme et de
la Culture,



Ange N'KOUE